

Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire

Place Michel Debré

49100 ANGERS

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Envoi de pétition

Monsieur Le Préfet,

*En date du 7 mars 2012, nous, habitants de Melay avons appris par voie de Presse (Courrier de l'Ouest) le mariage de notre commune avec celle de Chemillé. Il semblerait que des tractations à huis clos entre certains élus des deux communes se soient organisées et de ce fait tout nous amène à croire que nous sommes en plein **complot antidémocratique** !*

Nous avons pris connaissance de la Loi du 16 Décembre 2010 concernant l'Aménagement du Territoire et pensons que celle-ci n'est pas forcément intéressante pour notre commune saine et dynamique de plus de 1600 habitants. Lors d'une réunion, le samedi 17 Mars, Madame La Maire nous a annoncé qu'un consultant extérieur répondrait à nos interrogations et en toute formalité qu'elle refusait le référendum.

La crainte de voir notre commune se « dé ruraliser » et de décliner à tous niveaux (associatif, aménagement, historique, humain...) en raison d'un entérinement jugé trop hâtif, et réalisé par notre Conseil Municipal, en parti démissionnaire au prochain mandat (nouvelle commune prévue le 1^{er} janvier 2014 et élection municipale en avril de la même année !), sans l'avis électoral de ses citoyens, nous fait solliciter votre appui soit par une demande auprès de nos élus d'un référendum, soit de l'arrêt immédiat de ce projet.

Comptant sur votre compréhension et votre célérité et en vous remerciant par avance,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

Fait à Melay ,

Le 14 Avril 2012

Copie : Mme Thérèse COULON, Maire de la commune de MELAY et son Conseil Municipal